

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 32 (1974)

**Heft:** 1

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Bibliographie

### Les ressources minérales dans la politique mondiale<sup>1</sup>

Professeur à l'Université de Conception du Chili, A. Sutulov a écrit déjà plusieurs ouvrages sur les ressources minérales; dans le livre examiné ici, il s'effraie des dangers qui s'amoncellent devant les pays industrialisés et suggère une ligne de politique économique.

Les quatre premiers chapitres comportent une introduction sur le rôle et l'importance dans notre civilisation industrielle des produits de l'industrie minérale, un aperçu de la production actuelle et de la croissance récente de cette industrie sur le plan mondial, un résumé des conditions d'approvisionnement de quelques minéraux particulièrement importants et finalement une vue d'ensemble sur le commerce international des minéraux.

Retenons parmi ces quatre-vingts pages quelques chiffres et quelques faits significatifs:

On mesurera mieux l'importance des besoins en énergie de la société industrielle lorsque l'on saura que si, dans la société rurale antérieure à la révolution industrielle, la consommation d'énergie se chiffrait à 26 000 kilo-calories par personne et par jour, elle est passée au XIX<sup>e</sup> siècle à 77 000 kcal. pour atteindre 230 000 kcal. à l'époque contemporaine.

A valeur constante, nos prédecesseurs de 1900 consommaient des produits minéraux représentant \$ 8,50 par personne et par an; nous en sommes à \$ 45.- actuellement. S'imagine-t-on ce que cela représente? Pour chaque habitant de la planète, on extrait chaque année de l'écorce terrestre 8 tonnes de matériel dont 2,5 t de ballast, 3,3 t de matériaux de construction, 1,7 t de combustibles, 0,5 t de minéraux dont on tire 136 kg de métaux et 154 kg de substances non métalliques.

En extrapolant la population terrestre et la consommation jusqu'à l'an 2000, on obtient une consommation valant \$ 85.- par personne et par an, ce qui correspond à une valeur globale de \$ 520 milliards (contre 166 milliards en 1970). Cela signifie aussi l'exploitation annuelle en l'an 2000 de 100 milliards de tonnes de matériaux et l'investissement au cours des 30 prochaines années de 800 à 1000 milliards de \$, auxquels s'ajoute le coût des recherches techniques à effectuer.

Les tableaux de statistiques de production montrent que les pays communistes développent plus rapidement leur industrie minérale que les pays occidentaux. La situation précaire de l'Europe occidentale et du Japon en ce qui concerne les sources d'énergie apparaît très nettement, ainsi que le rôle de fournisseurs mal payés dévolus aux pays du tiers monde. Il faut noter aussi que, depuis une quinzaine d'années, une part importante des investissements miniers s'est détournée du tiers monde pour rechercher des lieux plus sûrs comme le Canada et l'Australie.

L'accroissement rapide de la production a fortement stimulé les échanges internationaux, ce qui a entraîné un développement accéléré du transport maritime des matériaux en vrac qu'effectuent 20 000 navires environ. La part des pays communistes au commerce international demeure encore médiocre. Quant au tiers monde, il ne transporte guère les matières premières qu'il fournit, ses moyens ne lui permettant pas de créer une flotte compétitive avec celle de l'Occident.

<sup>1</sup> SUTULOV, ALEXANDER; *Minerals in world affairs*, 1 vol., 200 p., The University of Utah Printing Press, 1973.

Dans les 3 chapitres suivants (108 p.), l'auteur examine successivement la situation des nations occidentales, de la sphère communiste et des pays en voie de développement, un dernier chapitre (10 p.) étant consacré aux conclusions.

Malgré leurs formidables ressources intérieures, les Etats-Unis achètent annuellement pour 10 milliards de \$ de produits minéraux et énergétiques; cette somme pourrait s'élever à 63 milliards à la fin du siècle, les plus gros achats portant alors sur les hydrocarbures. Parmi les métaux, le managanèse, le chrome, l'étain, le nickel, l'aluminium, le mercure, font particulièrement défaut.

L'Europe occidentale ne couvre que 1/3 de ses besoins; elle dépend de l'extérieur à raison de 95 % pour le cuivre, 76 % pour le plomb, 92 % pour le nickel, 96 % pour l'étain, 97,5 % pour les hydrocarbures. Quant au Japon, dont les importations de produits minéraux se sont multipliées par 14 en 16 ans, il connaît une situation pire encore que celle de l'Europe et se trouve à la merci de certains producteurs. Le Canada et l'Australie, tous deux industrialisés et fournisseurs de matières premières, présentent des caractères propres.

Le monde communiste, considéré globalement, se suffit à lui-même grâce aux efforts consentis depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale; mais, il subit l'effet de dissensions internes et ne présente plus l'aspect monolithique de naguère; il connaît aussi des disparités énormes dans le revenu par tête et des causes de tensions dans l'inégalité de répartition des minéraux. On attribue à des insuffisances de réserves en minéraux les revendications de la Chine sur certains territoires occupés actuellement par l'URSS.

Cette URSS, précisément, deuxième puissance mondiale, dispose d'énormes ressources naturelles à peine touchées et d'une main-d'œuvre abondante; elle manque de capitaux pour mettre ses ressources en valeur et souvent ne possède pas les connaissances techniques ni l'expérience nécessaire pour conduire à bien les entreprises gigantesques qui l'attendent.

La vente de matières premières à l'Occident et au Japon devrait lui permettre d'acquérir les moyens qui lui manquent, mais la pose en concurrente du tiers monde. Les pourparlers engagés avec le Japon, les Etats-Unis et divers pays européens pour la mise en valeur des ressources de la Sibérie laissent présager que l'URSS abaissera les barrières qui l'entourent.

L'Europe orientale se trouve dans une position bien meilleure que l'Europe de l'Ouest, puisqu'elle dépend de l'extérieur pour 18 % seulement, mais elle présente des signes certains de sous-développement; en outre, dans le cadre des spécialisations imposées par l'URSS dans sa sphère d'influence, l'Europe orientale se trouve emprisonnée dans un système conçu en faveur des intérêts russes.

Pays agricole immense, dépourvu de capitaux, opposé à la fois au monde occidental et à l'URSS, la Chine a trouvé le moyen de faire sur la corde raide un réel bond en avant. Elle souffre toujours de sous-développement et ses ressources naturelles, suffisantes actuellement, présentent des lacunes, par exemple pour le cuivre, la bauxite et les engrains. Elle s'occupe déjà activement à rechercher des fournisseurs en Afrique et en Amérique du Sud où elle entre en concurrence avec d'autres puissances; elle a conclu divers contrats avec Cuba, le Canada et l'Europe occidentale, p. ex., et tente un rapprochement avec le Japon.

Les pays du tiers monde doivent leur état arriéré à leur mauvaise structure sociale et, souvent, au colonialisme, dont ils se sont libérés tout récemment parfois. Imbus d'un nationalisme forcené, adroitement excités par l'URSS, ils constituent des partenaires peu sûrs pour les Occidentaux. Ils possèdent une part considérable des ressources mondiales mais n'en consomment qu'une fraction minime et n'en retirent que des bénéfices insuffisants pour s'équiper et se développer. L'auteur consacre aussi quelques pages à l'OPEC et au CIPEC. Dans sa revue des pays en voie d'émergence, il omet de mentionner le rôle considérable qui attend le Brésil.

En faisant le bilan, on constate que le dernier quart de siècle est caractérisé par:

- une sollicitation excessive des ressources naturelles, minérales en particulier;
- l'importance politique croissante du monde communiste sur la scène mondiale;

- la recherche de plus en plus pressante de la part du tiers monde de l'indépendance économique, du développement industriel et du progrès social.

En ce qui concerne la distribution des ressources minérales, on voit que:

- les pays industrialisés dépendent de plus en plus des importations de matières premières;
- les pays communistes peuvent, globalement, se suffire à eux-mêmes; l'influence politique de l'URSS gagne rapidement dans le tiers monde et pourrait conduire à couper les pays industrialisés de leurs bases de ravitaillement;
- toutefois, l'URSS devient aussi exportatrice de matières premières et par là entre en concurrence avec le tiers monde;
- le tiers monde recherche un développement rapide et n'a guère autre chose à offrir que ses matières premières.

Une politique habile et réaliste des pays industrialisés, notamment en matière d'approvisionnements, peut leur permettre de regagner le terrain perdu. Il leur faut accepter de payer un prix décent les matières premières et de partager leurs connaissances techniques avec ceux qui en manquent. Eux seuls peuvent apporter des capitaux suffisants et une expérience éprouvée.

Pour Sutulov, la voie du succès se trouve dans la participation conjointe des pays industrialisés et des pays en voie de développement à des entreprises communes («joint ventures») dans le cadre de sociétés multinationales, intéressant les uns et les autres à l'ensemble de leurs affaires. Par exemple, les pays producteurs de pétrole participeraient à la recherche et à la valorisation de nouveaux gisements, ainsi qu'au transport et au traitement de l'huile, puis à la distribution et à la vente des produits élaborés. Ils deviendraient ainsi solidaires des pays industrialisés, en partageraient les avantages, et trouveraient leur intérêt à maintenir la sécurité du marché.

Cette suggestion débouche donc sur une cogestion des ressources minérales à l'échelle mondiale, dont on voit bien les avantages mais dont les difficultés d'exécution ne paraissent pas négligeables.

Toute personne, même non spécialiste, trouvera intérêt et profit à lire cet excellent résumé, aux accents parfois prophétiques, où l'auteur a su condenser l'essentiel d'un domaine important et trop mal connu.

R. WOODTLI

### Les ressources minérales et l'économie de l'URSS<sup>1</sup>

En cette année fatidique où les Etats-Unis et le monde occidental prennent conscience de la précarité de leurs approvisionnements en produits pétroliers et en matières premières d'origine minérale, A. Sutulov montre que l'URSS peut prendre rang parmi leurs fournisseurs et le souhaite. Conclusion étonnante à première vue, que l'auteur justifie par une abondance de tableaux statistiques et d'informations qui permettent de suivre l'évolution économique de ce pays depuis la Révolution et surtout depuis la fin de la guerre. L'URSS, pays de paradoxes, maîtrise l'énergie atomique et envoie des hommes dans l'espace, mais ne produit ni assez de

---

<sup>1</sup> SUTULOV, ALEXANDER; *Mineral resources and the economy of the USSR*, 1 vol. 192 p., McGraw-Hill, New York, 1973.

nourriture, ni assez de biens de consommation pour satisfaire ses populations. Elle possède des ressources minérales immenses, à peine entamées, dont on commence à mesurer l'étendue grâce à un programme de prospection qui coûte environ 4 milliards de dollars par an et occupe une armée de 500 000 personnes dont 112 000 universitaires et techniciens. Dans l'état actuel des connaissances, elle possède une large part des réserves mondiales de charbon (57%), de fer (40%), de manganèse (88%), de sels potassiques (54%), ceci dans une proportion plus considérable que l'importance relative de son territoire permettrait de le supposer. Cela tient principalement à ses efforts de prospection.

Sutulov consacre un quart de son ouvrage à l'analyse des ressources énergétiques dont on retiendra dans cette revue sommaire qu'elles sont gigantesques mais se trouvent pour une très large part en Sibérie, dans des régions mal équipées, peu peuplées et éloignées des centres industriels russes et étrangers. L'effort d'équipement à accomplir se montre dans un chiffre tel que le suivant: l'actuel plan quinquennal prévoit la construction de 36 000 km de gazoduc de 100 à 140 cm de diamètre pour conduire et distribuer le gaz naturel sur les lieux de consommation. Les besoins d'équipement sont comparables dans d'autres secteurs.

Premier producteur mondial d'acier, l'URSS appuie sa sidérurgie sur un potentiel de 300 milliards de tonnes de minerai de fer, dont un tiers en réserves connues, et sur des techniques très modernes, bien qu'une partie de ses installations soit de conception ancienne et que sa main-d'œuvre surprenne par sa faible productivité. Elle possède les plus importantes réserves mondiales de manganèse, une part notable (env. 10%) de la chromite et un stock de cuivre suffisant pour plus de 30 ans au rythme actuel. L'industrie de l'aluminium s'est bien développée grâce à la mise en valeur des ressources énergétiques de la Sibérie, mais une partie de la bauxite et de l'alumine sont importées. En revanche, le potentiel en plomb et zinc, localisé surtout dans l'Altaï, lui assure de nombreuses années de production. Bien qu'elle possède 1/5 des ressources mondiales d'étain, elle doit encore s'approvisionner à l'extérieur mais devrait se suffire dès 1975. Ses ressources actuelles en nickel, tungstène, molybdène, or, lui assurent une indépendance des importations pour une longue durée.

Parmi les non-métalliques, le tableau est aussi satisfaisant sauf pour les engrains minéraux; Nikita Krouchtchev voyait là la cause des récoltes insuffisantes de son pays; cela tient d'ailleurs plus à des causes techniques qu'au volume des réserves; en effet, l'URSS exporte des quantités importantes d'engrais (pour 191 millions de roubles en 1970).

D'une manière un peu sommaire, on peut dire que l'URSS se suffit à elle-même pour presque toutes les ressources minérales; pour l'essentiel elle tire ce qui lui manque des pays qui lui sont inféodés.

Or, on constate l'apparition d'une sorte de complémentarité entre elle et les pays occidentaux. En effet, ces derniers ont besoin pour conserver leur niveau de vie de multiplier leurs échanges commerciaux avec l'étranger. Mais, ils se heurtent à un certain épuisement de leurs réserves minérales indigènes et rencontrent des difficultés politiques et économiques croissantes auprès des pays du tiers monde. A ce moment précis, l'URSS apparaît en scène avec un surplus de matières premières qu'elle souhaite échanger contre des produits occidentaux (usines, machines, appareillages, outillages, connaissances techniques) qui lui font un urgent besoin pour équiper de vastes territoires en Sibérie, au Kazakstan ou dans l'Oural. Citons quelques exemples empruntés à l'industrie minière où la technique occidentale est supérieure:

Les installations de préparation du charbon sont peu développées et livrent des produits de qualité médiocre, l'industrie sidérurgique vise toujours le tonnage plus que la qualité et ne fournit qu'une gamme restreinte de produits laminés (à peine 50% du choix offert par les pays industrialisés), l'industrie pétrolière n'est pas équipée pour effectuer des sondages profonds (plus de 1000 m), les mines manquent de bennes de grande capacité.

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la production minière russe s'est multipliée par 500, à un taux annuel de 8,1% (contre 3,8% aux USA).

En 1971, la production minière soviétique a représenté 29 milliards de dollars dont environ 3,6 milliards pour l'exportation. L'URSS paraît en mesure d'extraire à bref délai de son sol pour 50 milliards de dollars par an, certains disent même 60 à 65 milliards, dont 20 à 25 milliards destinés aux exportations. On imagine quelle corne d'abondance cela signifie.

Des pourparlers ont été très loin et des accords de coopération ont été conclus avec des groupes américains, européens et japonais.

L'économie soviétique ne possédant certainement pas la capacité de financer les investissements nécessaires à une telle production, on considère que les Occidentaux seront soumis au même régime sans indulgence que les membres du COMECON: ils devront investir eux-mêmes dans les nouvelles exploitations, ou dans les extensions, au prorata de la part de production qu'ils voudront s'assurer. Ce système de « profits mutuels » élimine toute discussion doctrinaire relative à « l'exploitation » de l'un des partenaires par l'autre et évite d'engager un débat public sur des notions telles que investissements, rémunération du capital, politique des prix, etc. D'autre part, cela n'implique pas de changement de la doctrine soviétique de la conquête mondiale par le communisme.

La question se pose irrésistiblement: le capitalisme occidental peut-il réellement traiter avec les Soviets? La réponse de Sutulov paraît un oui prudent et nuancé; l'argument principal semble être la complémentarité des besoins; seuls les Occidentaux peuvent fournir aux Russes les équipements élaborés et les connaissances techniques qui leur font défaut et les matières premières demeurent la seule valeur d'échange des soviétiques. Les deux parties trouvent donc un intérêt majeur à respecter les engagements pris. Naturellement, les Occidentaux seraient bien inspirés de ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier et de tenter simultanément une opération de vaste envergure en direction du tiers monde, dans le style décrit dans l'autre ouvrage de Sutulov dont il est rendu compte dans ce numéro.

R. WOODTLI

### Les ressources minérales des Etats-Unis<sup>1</sup>

Ce monumental ouvrage représente le fruit de la collaboration de plus de 100 spécialistes (géologues, ingénieurs, économistes, statisticiens, documentalistes); sa rédaction équivaut à trente ans de travail pour un seul auteur. Ce rapport fait suite à une publication précédente<sup>2</sup>, et tous deux poursuivent l'effort entrepris il y a 20 ans par la fameuse Commission Paley. Après une introduction et un exposé sur les notions de réserves, de ressources, sur la prévision des ressources et sur la politique des pouvoirs publics, on trouve un résumé des connaissances acquises sur plus de 64 produits allant des abrasifs au zircon.

Chaque chapitre comporte: le résumé des conclusions, une introduction, un exposé sur les propriétés et les usages du matériau considéré, ses conditions d'exploitation, le milieu géologi-

<sup>1</sup> BROBST, D.-A. and W.-P. PRATT, editors, 1973: *United States Mineral Resources*, 1 vol., 722 p., publié par: US Geological Survey, professional paper 820.

<sup>2</sup> \*\*\* *Mineral facts and problems*, 1970, U.S. Bureau of Mines, 1 vol., 1291 p., Bulletin 650.

que où on le trouve, sa minéralogie et les types de gisements (aux Etats-Unis et dans les principaux pays producteurs), sur les ressources américaines et mondiales, sur les méthodes de prospection, sur les recherches à entreprendre pour valoriser certains minéraux et se termine par une liste bibliographique. Le nombre de pages consacrées à chaque élément ne reflète pas nécessairement son importance économique.

A noter que « Minerals facts and problems » contient en sus des informations d'ordre économique et des statistiques étendues.

Il ressort de ce rapport que les Etats-Unis, bien que possédant d'énormes ressources, ne sont pas en mesure de couvrir leurs besoins, par des sources indigènes, jusqu'à l'an 2000 pour divers minéraux. Les déficits les plus importants apparaissent pour l'asbeste, le chrome, la fluorine, le mercure, puis pour le cuivre, l'or, le plomb, le manganèse, le nickel et l'argent, ceci sans mentionner les produits pétroliers.

Il apparaît aussi que les procédés d'extraction utilisés par l'industrie rejettent au stérile, souvent de manière définitive et parfois nuisible au milieu, des tonnages énormes d'éléments qu'il serait possible de récupérer comme sous-produits à l'aide d'une technologie plus poussée.

Une autre conclusion souligne que le facteur critique dans la détermination de la teneur exploitable et donc dans le volume des ressources, se trouve dans la quantité, et donc le coût, de l'énergie nécessaire pour amener sur le marché un produit utilisable.

Enfin, il est indispensable d'investir des sommes considérables dans la recherche de nouveaux gisements, de nouveaux procédés de valorisation des gîtes et d'extraction des éléments utiles, de nouveaux produits de remplacement afin de transformer les ressources potentielles en réserves exploitables.

On pourrait faire à cet ouvrage le reproche que les priorités ne sont pas clairement indiquées ni les conditions propres à favoriser ou permettre la recherche de nouvelles ressources.

R. WOODTLI

### **Projet de convention sur la fusion internationale de sociétés anonymes dans la CEE<sup>1</sup>**

L'élaboration de ce projet de convention par les experts gouvernementaux des six pays de la CEE (la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark n'en faisant alors pas encore partie), répond bien à un « besoin » comme le stipule l'article 220 du traité de Rome.

Un marché de 190 millions de consommateurs exige des entreprises de taille européenne, afin de promouvoir les avantages de la production de masse et de la recherche scientifique et technique. Pour s'adapter à un tel marché, le moyen privilégié de concentration réside dans la fusion internationale de sociétés anonymes des Etats membres.

Non seulement cette méthode est juridiquement la meilleure puisqu'elle assure la substitution d'une personne morale unique à deux ou plusieurs personnes morales préexist-

---

<sup>1</sup> *Bulletin des Communautés Européennes*: « Projet de convention sur la fusion internationale de sociétés anonymes et Rapport introductif ». Supplément 13/73, Luxembourg, 1973.

tantes, mais elle présente aussi des avantages économiques certains, liés à l'unité de fonctionnement et de gestion de l'entreprise.

Cependant la fusion internationale se heurte, à l'heure actuelle, à des obstacles juridiques qui résultent des différences dans les législations des Etats membres. En effet:

- a) la législation des Pays-Bas ne comporte pas à ce jour de dispositions relatives à la fusion des sociétés;
- b) en Belgique, en France et au Luxembourg, le changement de nationalité d'une société est soumis à l'approbation unanime de l'assemblée des actionnaires. Celle-ci ne peut pratiquement jamais être atteinte dans les sociétés de capitaux de quelque importance;
- c) allant plus loin, la doctrine allemande considère qu'une fusion entre une société allemande et une société étrangère est toujours juridiquement exclue;
- d) seule en définitive, la loi italienne admet la fusion internationale à condition qu'elle soit approuvée au niveau de la société italienne, par l'assemblée générale extraordinaire statuant aux conditions de quorum et de majorité prescrites pour les modifications statutaires.

A cause de ces différences et de l'attachement des Etats membres à leurs systèmes juridiques respectifs, les auteurs de ce projet de convention ont dû maintenir, dans leur texte, une combinaison entre des solutions de conflits de lois et des règles matérielles propres à la fusion internationale.

C'est dans cette optique qu'ont été établies les dispositions législatives relatives d'une part à la fusion internationale par absorption, d'autre part à la fusion internationale par constitution d'une nouvelle société. Les mesures concernant cette dernière ont été constituées par référence à la fusion par absorption. En effet, à quelques exceptions près, la situation juridique est homologue.

Le texte envisage donc tour à tour la définition, la préparation, la décision, le contrôle, la publicité et les effets de ces différents types de fusion internationale, sans oublier non plus la protection des créanciers et les cas de nullité. Certaines solutions sont apportées à des problèmes comme le calcul de la valeur d'une action sans nominal (pour la Belgique et le Luxembourg), ou le quorum et la majorité maximum qui peuvent être exigés dans une assemblée générale extraordinaire statuant sur un cas de fusion internationale.

Les dispositions finales, qui concluent ce projet de convention, stipulent implicitement que les Etats contractants pourraient au moyen d'autres engagements internationaux, ou en vertu de leur droit interne, aller au-delà de la convention, mais non en restreindre la portée.

Enfin il est ajouté à ce texte trois déclarations communes d'une extrême importance. La première traite de la protection des droits des travailleurs, la deuxième des échanges d'information et la troisième du traitement fiscal des fusions internationales, où il est réclamé l'adoption très rapide des mesures nécessaires.

S'il faut reconnaître l'importance toute particulière de ce projet de convention sur la fusion internationale des sociétés anonymes, il faut admettre aussi qu'il serait vain de rendre tout cela juridiquement possible si les obstacles fiscaux n'étaient pas levés en même temps. C'est la résolution simultanée de cet aspect juridique et fiscal, qui permettra à l'Europe, par les fusions internationales, de se doter d'une puissance économique à la mesure de ses ambitions.

St. GARELLI

## Planification pour le Conseil d'administration<sup>1</sup>

Édité par Hugh Buckner, ce livre est une œuvre collective. Chaque chapitre, plus exactement chaque aspect de la planification, a été abordé par un spécialiste venu en droite ligne de la pratique. Sont successivement étudiés: le processus de planification; la planification des nouveaux produits; la planification de la main d'œuvre; la planification du recrutement, de la formation et de la promotion des cadres; la planification des fusions et des absorptions d'entreprises; la planification financière.

Dans son intéressante introduction, H. Buckner commence par mettre un certain nombre de choses au point. C'est ainsi qu'il évoque la guerre de vocabulaire qui sévit dans le domaine de la planification à long terme. « Planning » « forecasts » « long range planning » « formal planning » tout est matière à dangereuse confusion, car tous ces concepts sont devenus des lieux communs à peu près vides de sens précis. Pour y voir clair, H. Buckner commence par remettre à leurs places respectives les notions de « planification » et d'« objectifs ». Trop souvent, on a planifié en fonction de certains objectifs, alors que c'est le contraire qui aurait dû se produire. L'objectif devrait être l'aboutissement d'une planification bien comprise. Suit une définition simple de la planification: c'est le raisonnement logique qui amène une entreprise à se fixer des buts précis, qui définit ces buts, et qui détermine la façon de les atteindre. La planification est devenue aujourd'hui une nécessité du fait des transformations de plus en plus rapides de l'environnement de l'entreprise. La conséquence de cette évolution est que la firme doit rentabiliser des investissements de plus en plus coûteux en moins en moins de temps. De ce fait la moindre erreur dans la politique de l'entreprise peut amener une catastrophe. A la suite de ces considérations, l'éditeur de l'ouvrage s'efforce de définir brièvement un système de planification pour l'entreprise.

A titre d'exemple, jetons un rapide coup d'œil sur le chapitre « planification de la main-d'œuvre ». Son auteur, E. S. M. Chadwick, commence par relever l'importance de la planification du personnel et à en définir le rôle ainsi que le contenu. Il délimite dans le temps l'effort de planification, admettant qu'une période de cinq ans est la plus favorable, et relève les limites d'une pareille planification. Son but ne saurait être, en effet, qu'une réduction des multiples inconnues qui grèvent l'avenir de l'entreprise. L'auteur poursuit en groupant en trois volets les différentes phases de l'effort de planification: planification des effectifs; recrutement, formation et promotion; contrôle et évaluation. Suit un catalogue des différents instruments et méthodes à disposition pour obtenir une planification efficace. Ce catalogue s'articule en quelque sorte comme un plan de travail à l'usage du planificateur.

Cet ouvrage présente plusieurs avantages: tout d'abord, celui d'être réalisé par des gens possédant à fond leur sujet et le possédant de façon pratique et non pas simplement « académique ». Ensuite, celui d'être subdivisé en un grand nombre de sous-chapitres très brefs et très précis, ce qui rend la lecture du livre facile et sa compréhension aisée. Enfin, le grand nombre de figures, tableaux et autres schémas contribue grandement à l'intérêt et au profit que l'on retire de l'étude de cet ouvrage, digne d'intérêt pour celui qui s'intéresse aux problèmes de la planification et qui possède de bonnes connaissances d'anglais.

A. BARCA

---

<sup>1</sup> HUGH BUCKNER (éd.): *Business Planning for the Board*, Gower Press Ltd., Londres, 1971.

## Les concentrations industrielles<sup>1</sup>

A l'heure où s'affirment les regroupements économiques régionaux et où de nouvelles règles de concurrence s'élaborent, il paraît nécessaire de recommander l'ouvrage de André-Paul Weber, chargé de cours à l'Université de Reims: «Les concentrations industrielles dans la France contemporaine», paru aux Editions Bordas. L'auteur y examine la tendance actuelle des mouvements de concentrations (essentiellement en France et succinctement dans quelques autres pays), la portée et les limites de ces mouvements, et tente d'analyser les rapports entre la concentration et la concurrence. On rappellera ici les différentes formes que peut prendre la concentration économique.

Du point de vue *juridique*, on distingue cinq opérations:

1. *La fusion* (au sens strict): réunion de deux sociétés indépendantes, de tailles habituellement comparables, qui disparaissent après avoir apporté l'ensemble de leurs biens à une nouvelle entité.
2. *L'absorption*: la société absorbée cède la totalité de ses biens à une société absorbante de plus grande dimension, qui supporte, d'ailleurs, le passif de la société absorbée. Celle-ci disparaît juridiquement: ses actionnaires et associés reçoivent, en contrepartie de leurs apports, des actions de la société absorbante créées à cet effet et dont le volume correspond à la valeur de l'actif net cédé.
3. *L'absorption de filiales*: il s'agit d'une opération analogue à la précédente, à cette différence près, que la société absorbante tend à réintégrer, sous une forme nouvelle, des actifs préalablement détenus. L'augmentation de capital de la société absorbante sera faible, voire nulle, car les actions créées pour rémunérer l'actif net absorbé sont annulées par confusion au pro-rata de la participation.
4. *L'apport partiel d'actifs*: catégorie d'opérations qui n'entraînent ni disparition de société, ni apport concomitant de passifs. Ainsi, une entreprise peut céder un élément de son actif industriel ou commercial, poursuivre son activité et recevoir, en contrepartie de sa cession, des actions créées par la société *acheteuse* et dont la valeur libératoire doit correspondre à celle de l'acquisition. La rémunération de l'apport peut se traduire aussi par une prise de participation dans le capital de la société acheteuse. Le montant de cette part se calcule en fonction du bien vendu et de la valeur totale des actifs nets détenus par l'acheteur.
5. *La fusion-scission*: il s'agit d'une opération semblable à la précédente; mais ici, la société apporte ses biens actifs et passifs, se dissout et disparaît juridiquement. Les personnes physiques ou morales propriétaires de ses actions ou parts reçoivent, en échange, de nouveaux titres émis par les différentes sociétés acquéreuses.

Sur le plan *économique*, on distingue également cinq opérations de concentration:

1. La concentration *horizontale*: réunion d'entreprises participant à une même activité, à un même stade de production.
2. La concentration *verticale*: réunion d'entreprises participant à des stades successifs de production.
3. La concentration *conglomérée*: regroupement d'entreprises aux activités rigoureusement distinctes.
4. La concentration de type *technologique*: regroupement de sociétés dont les clientèles sont différentes, mais qui recourent à des technologies similaires.
5. La concentration de type *marketing* ou *commerciale*: rassemblement d'entreprises dont les technologies divergent, mais qui disposent de la même clientèle.

---

<sup>1</sup> A.-P. WEBER: *Les concentrations industrielles dans la France contemporaine*, Ed. Bordas, Paris, 1970.

Outre les formes juridiques et économiques, une opération de concentration peut encore prendre les formes suivantes:

association en participations,  
groupement de coopératives,  
société conventionnée,  
groupement d'intérêts économiques,  
création de filiales communes,  
offre publique d'achat ou d'échange d'actions.

En termes de croissance externe, on peut analyser la concentration selon différentes modalités. Ainsi, en se référant aux unités de décision, on peut distinguer entre:

- la concentration des *établissements*, dont le but est d'informer sur les conditions matérielles et techniques de la production et sur l'évolution de celle-ci, et
- la concentration des *entreprises*, qui couvre une plus large signification: elle porte sur des sociétés aux activités limitées ou diversifiées, que la croissance externe peut amener à gérer des productions assurées par de nombreux établissements répartis sur plusieurs territoires régionaux ou nationaux.

Si l'on élargit encore le champ d'observation, on peut parler

- de la concentration par *industries*, qui groupe les entreprises en fonction de leurs activités principales et qui permet de connaître l'état des structures industrielles d'un pays;
- de la concentration par *produits*, qui renseigne les consommateurs sur les conditions de fabrication des différents biens offerts sur le marché;
- Enfin, de la concentration du *pouvoir économique*, qui offre une mesure globale de la concentration au sein de l'économie nationale. C'est ainsi que la part des entreprises dominantes dans le produit national brut constitue un précieux indicateur sur ce plan. En 1969, on enregistrait les pourcentages suivants, représentant le chiffre d'affaires des 4 premiers groupes nationaux dans le PNB:

Etats-Unis	6,58 %
Japon	5,59 %
Grande-Bretagne	10,85 %
Allemagne Fédérale	6,87 %
Italie	9,07 %
France	5,26 %
Suisse	26,26 %

Il est évident que des données fondées sur la valeur ajoutée seraient plus satisfaisantes. D'ailleurs, un appareil statistique et des critères précis font actuellement défaut, qui permettraient de cerner avec plus de précision les effets de la concentration économique, de mieux orienter les politiques nationales en la matière et d'atténuer les controverses partisanes auxquelles ces mouvements donnent souvent lieu.

F. CHANO

**Liste des articles parus dans la « Revue économique et sociale » de 1970 à 1973 y compris (noms des auteurs par ordre alphabétique)<sup>1</sup>**

			pages
AHARONI Y.: La crise de l'emploi, l'intégration internationale et l'entreprise multinationale .....	fond <sup>2</sup>	mars 73	77
ALEXANDRE A.: Des transports et des hommes .....	fond	sept. 71	147
ASCHINGER F.: Crise monétaire internationale et avenir du franc suisse .....	fond	oct. 73	251
ASCHINGER F.: Le dollar et l'Europe .....	fond	juil. 72	87
AUBERT D.: Les réserves naturelles .....	S	juin 70	15
AUBERT J.-Fr.: Les partis politiques .....	S	avr. 70	7
BADAN R.: Forêts et protection de la nature .....	S	juin 70	27
BALADI A.: Comment prévoir les ventes d'un nouveau produit .....	fond	juil. 71	85
BARBIER J.: Les transports et l'organisation urbaine .....	fond	sept. 71	159
BAUER G.: Tâches nouvelles des responsables de notre économie: Prospective – Dialogue – Information .....	doc.	déc. 71	239
BERDOZ E.: Structure et évolution du crédit bancaire .....	fond	déc. 72	343
BIROU A.: La contestation: crise de civilisation, espérance humaine	S	nov. 72	33
BIUCCHI B.-M. et DAFFLON B.-R.: L'harmonisation intercantonale des législations fiscales .....	doc.	oct. 72	221
BOCKELMANN P.: Avons-nous trop ou trop peu d'étudiants? .....	doc.	juil. 71	133
BONNARD Cl.: Remarques sur la gestion des affaires publiques .....	fond	déc. 70	321
BOULADON G.: Le rôle de l'invention dans les transports urbains	fond	sept. 71	179
BOVEY P.: Lutte contre les insectes et protection des équilibres naturels .....	S	juin 70	35
BUCLIN J.-P.: Les centrales nucléaires et la pollution .....	S	juin 70	107
BUGNION J.-R.: La planification du développement de l'entreprise: la fonction financière .....	doc.	mars 71	59
BURGAT Fr.: Entreprise et système d'Information Marketing .....	fond	oct. 72	193
BURGENER L.: Quatre référendums suisses sur les Jeux olympiques	fond	juil. 72	119
CARRARD V.: L'évaluation des entreprises en cas d'acquisition ou de fusion .....	fond	déc. 70	333
CHEVALLAZ G.-A.: Le Parti radical .....	S	avr. 70	15
CHOISY E.: Le peuple suisse et l'industrie .....	doc.	mars 72	41
CLAVEL M.: Vers une éthique nouvelle par la contestation .....	S	nov. 72	49
COUTAU G.: Silhouette du Parti libéral suisse .....	S	avr. 70	21
DAFFLON B.-R. et BIUCCHI B.-M.: L'harmonisation internationale des législations fiscales .....	doc.	oct. 72	221
DECOSTERD R.: La gestion du personnel dans une entreprise multinationale .....	fond	mars 73	63

<sup>1</sup> La liste des articles parus de 1943 à 1964 y compris se trouve à la fin du numéro d'octobre 1964. Celle des articles parus de 1965 à 1969 y compris figure à la fin du numéro de novembre 1969. De plus, elles font toutes deux l'objet de tirés à part qui peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la SEES, 5, pl. de la Cathédrale, 1005 Lausanne; tél. (021) 22 11 47, Suisse.

<sup>2</sup> Fond: article de fond, doc.: article document, S.: numéro spécial.

DELACHAUX Fr.: Le problème du secret bancaire .....	fond	déc. 72	331
DOMINICÉ P.: La révolte des jeunes contre la société industrielle .....	S	nov. 72	9
DURAND H.: Le tourisme, du bien de luxe au bien de première nécessité .....	fond	juil. 72	129
DUSMET de SMOURS L.: Le développement des cadres dirigeants dans un milieu multinational .....	fond	mars 73	91
ELBING A.-O.: Le problème des valeurs dans l'entreprise .....	fond	mars 72	15
EMMENEGGER Ch.: Quelques réflexions à propos des influences humaines sur le régime naturel de nos cours d'eau .....	S	juin 70	77
EUGSTER C.: Planification de la croissance industrielle .....	fond	déc. 70	299
EUGSTER C. et UYTTERLEST L.-E.: Les sociétés multinationales – Politique et organisation .....	fond	mars 73	53
FERRANDO R. et SCHALLER Fr.: Productivité et élevage .....	fond	sept. 70	165
FLATTET G.: Le statut actuel de la propriété foncière est-il un frein pour l'aménagement du territoire? .....	fond	juin 70	83
FLECK Fl.- H.: La concentration de la presse: étude de problèmes fondamentaux .....	doc.	oct. 72	209
FLUHR Ed.: De nouveaux critères pour la sélection et l'utilisation du technicien .....	fond	déc. 70	361
FOREL A.: Le Parti suisse du travail .....	S	avr. 70	29
FREYMOND J.: Prévision politique: Etats-Unis et Europe 1980 .....	fond	déc. 71	229
GARDEL A.: Le transport de l'homme dans la cité future .....	fond	sept. 71	189
GAUDARD G.: La mesure de l'inégalité entre les nations .....	fond	déc. 73	333
GAUDARD G.: Observation, mécanismes et correction des disparités économiques régionales en Suisse .....	fond	mars 71	31
GEHRIG A.: L'Alliance des indépendants .....	S	avr. 70	33
GENTON D.: Une approche globale du problème des transports urbains .....	fond	sept. 71	165
GILLIAND P.: Les dépenses hospitalières et le «marché» de la santé publique en Suisse, 1950-1968. 1980. ....	doc.	mars 71	37
GLOOR M.: La direction d'entreprise face aux problèmes de demain	doc.	fév. 70	55
GOETSCHIN P.-R.: Avant-propos .....		déc. 70	257
GOETSCHIN P.-R.: Avant-propos .....		déc. 71	205
GOETSCHIN P.-R.: L'entreprise multinationale – Présent et futur ....	fond	mars 73	7
GOLAY J.: Le système des banques en Suisse et leur structure .....	fond	déc. 72	289
HARTMANN G.: A quoi peuvent servir l'astronautique et l'exploration spatiale? .....	fond	juin 73	151
HAY A.: Les entreprises multinationales ont-elles des effets perturbateurs sur le système monétaire international? .....	fond	mars 73	45
HAY A.: Les relations de la banque centrale avec les pouvoirs publics et avec l'économie privée .....	fond	déc. 72	309
HAY A.: La Suisse romande dans l'économie suisse .....	fond	fév. 70	9
HORTON F.-W. Jr.: L'application des concepts, techniques et méthodes de la gestion moderne à une négociation commerciale multilatérale: la sixième négociation commerciale du GATT (Négociation Kennedy) .....	fond	fév. 70	15

IMMER J.: L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne à un tournant: confrontation avec la gestion .....	fond	mars 71	5
ISELIN E.: L'homme moderne soumis aux influences de son monde environnant .....	S	juin 70	109
JACCARD P.: 1953-1973: vingt années d'expansion du recrutement universitaire .....	fond	oct. 73	263
JACOT S.-P.: La planification à long terme dans l'entreprise .....	doc.	déc. 71	273
JENNY A.: Editorial .....		fév. 70	5
JENNY A.: Editorial .....		juin 70	81
JENNY A.: Editorial .....	S	avr. 70	5
JENNY A.: Editorial .....	S	juin 70	7
JENNY A.: Editorial .....		sept. 71	145
JENNY A.: Editorial .....		mars 72	5
JEQUIER N.: La fin de la politique de la science .....	fond	juin 73	185
JUCKER W.: Les sociétés multinationales – un point de vue syndical	fond	mars 73	69
JUNOD A.: Le rôle de la météorologie dans la lutte contre la pollution de l'air .....	S	juin 70	91
JUNOD E.: L'entreprise multinationale et l'implantation de l'industrie suisse à l'étranger .....	fond	déc. 70	339
KAUFMANN O.: La décision de gestion: son incidence sur la structuration des programmes et les méthodes de formation dans l'enseignement supérieur .....	doc.	mars 71	49
KAUFMANN O.: Les systèmes ouverts et fermés d'organisation: analyse systématique .....	fond	déc. 70	261
KNESCHAUREK Fr.: La Suisse et les perspectives de croissance de son économie .....	fond	déc. 71	207
KÜNZLI R.: Les formes d'intéressement du personnel dans l'entreprise .....	fond	oct. 73	267
LANGUETIN P.: La Suisse universaliste, partenaire d'une Europe dynamique .....	fond	juil. 72	77
LASSERRE Cl.: Deux exemples d'efforts collectifs de l'industrie contre la pollution .....	S	juin 70	95
LICHTENHAHN C.: Corrections de cours d'eau et protection de la nature en Suisse .....	S	juin 70	85
LIOTARD-VOGT P.: Ombres et lumières des entreprises multinationales .....	fond	déc. 73	311
LIRON R.: Aménagement du territoire et pouvoirs publics cantonaux	fond	juin 70	93
LOCHER K.: Problèmes fiscaux des entreprises multinationales dans la perspective du droit fiscal fédéral .....	fond	mars 73	101
LORANGE P.: La procédure de planification dans les entreprises multinationales .....	fond	mars 73	111
McGOLDRICK C.-R.: La double contribution du marketing à l'entreprise .....	fond	oct. 73	223
MAILLARD Fr.: Editorial .....	S	nov. 72	5
MAILLAT D.: Structure des salaires entre branches d'industrie et mobilité de la main-d'œuvre .....	fond	sept. 70	183

MAILLAT D. et MATTHEY Fr.: Industrialisation et développement régional .....	fond	juin 70	113
MAISTRE G.: L'influence des moyens d'information étrangers sur la Suisse .....	doc.	juil. 71	117
MATTER A.: Les banques et le marché boursier .....	fond	déc. 72	337
MATTHEY Fr. et MAILLAT D.: Industrialisation et développement régional .....	fond	juin 70	113
MATTHEY G.: La pollution de l'eau et les principaux facteurs polluants .....	S	juin 70	65
MERCIER P.: Marché commun, nationalité des sociétés et sociétés suisses .....	doc.	mars 72	55
MEYLAN R.: Le Parti socialiste .....	S	avr. 70	43
MORIER-GENOUD J.: La loi vaudoise sur la protection de la nature, des monuments et des sites du 10 décembre 1969 .....	S	juin 70	19
MOTTIER P.: L'abeille, un auxiliaire oublié .....	S	juin 70	45
MOYANO M.: Les formes de contestations de la jeunesse latino-américaine .....	S	nov. 72	15
MUELLER B.: Protection de la nature et protection des eaux .....	S	juin 70	69
MUGNY R.: Le Parti conservateur chrétien-social .....	S	avr. 70	49
NEBEL E.: Phénoménologie de l'apparition d'entreprises technologiques sur la «route 128» en Nouvelle-Angleterre .....	fond	juin 73	195
NEUHAUS J.: Considérations sur le problème de l'échelle des valeurs et son importance sur l'analyse prospective des institutions économiques et sociales suisses .....	doc.	mars 72	25
NEUHAUS J.: Le problème de l'information et de la communication dans l'entreprise .....	doc.	sept. 70	211
OUIN M.: Pollution de l'air par l'automobile et possibilités pratiques de la réduire .....	S	juin 70	99
PATERNOT J.: Les sociétés multinationales .....	fond	mars 73	21
PAUL A.: Le mythe de l'évasion .....	S	juin 70	49
PELLICELLI G.: Tendance à l'uniformité dans la présentation des rapports annuels des sociétés. Difficultés pour les multinationales européennes .....	fond	mars 73	121
PETER R.-W.: La centrale thermique de Chavalon et la pollution de l'air .....	S	juin 70	103
PIVETEAU J.-L.: Les trois dimensions des disparités économiques régionales et leurs relations avec les milieux naturels et humains .....	fond	mars 71	21
RIBAUT J.-P.: Actualité de l'Année européenne de la protection de la nature .....	S	juin 70	9
RUFFY V.: Echelles des problèmes d'aménagement du territoire et niveaux d'intervention .....	fond	juin 70	101
SCHALLER Fr.: Les contraintes de l'économie moderne .....	S	nov. 72	23
SCHALLER Fr. et FERRANDO R.: Productivité et élevage .....	fond	sept. 70	165
SCHEU J.-J.: Rôle de l'approvisionnement dans la gestion d'une entreprise industrielle - Passé, présent et futur .....	fond	déc. 70	351
SCHWAMM H.: Les entreprises multinationales - mythe et réalité .....	fond	mars 73	31

SCHWARTZ J.-J.: L'adaptation des salaires à l'indice du coût de la vie – un problème de politique fiscale .....	fond	juil. 71	77
SECRÉTAN Ph.: La contestation: décadence ou renaissance .....	S	nov. 72	57
Prises de positions .....	S	nov. 72	63
SPIRO B.-B.: Le rôle de la petite industrie dans le cadre d'une stratégie pour le développement des pays les plus arriérés .....	fond	juil. 72	99
STEBLER A.: La prévision technologique – une partie du processus de la planification .....	doc.	déc. 71	255
STUDER A.: Une institution dont on parle peu: l'Union des banques cantonales suisses .....	fond	déc. 72	325
TAVEL Ch.: L'intervention de l'Etat dans la recherche à buts économiques – Un point de vue libéral .....	fond	mars 72	7
TAVEL Ch.: Réflexions sur l'époque postindustrielle .....	doc.	sept. 70	197
TAVEL Ch.: Le soutien par l'Etat fédéral de la recherche à buts économiques .....	fond	oct. 72	181
TAUCHER G.: L'entreprise: un système .....	fond	oct. 73	279
TECOZ H.-F.: La croissance de l'entreprise .....	fond	déc. 70	281
TECOZ H.-F.: La prévision et les plans à moyen terme .....	fond	juil. 72	153
UYTTERLEST L.-E. et EUGSTER C.: Les sociétés multinationales – Politique et organisation .....	fond	mars 73	53
VALARCHÉ J.: Les origines historiques de la disparité économique régionale en Suisse .....	fond	mars 71	16
VALARCHÉ J.: La protection de la nature par le monde rural sur l'exemple fribourgeois .....	fond	oct. 73	239
WASSERFALLEN Cl.: Le statut du sol est-il un obstacle à l'aménagement du territoire? .....	fond	juin 70	87
de WECK Ph.: Les banques en Suisse et leurs relations avec l'étranger .....	fond	déc. 72	315
WILSHERE D.: Le contrôle des projets de recherche – outil de la stratégie de l'entreprise .....	fond	déc. 73	347
WITTMANN W.: L'analyse coût-bénéfice des dépenses publiques .....	fond	fév.. 70	35
ZAHND J.: Dimensions du problème des transports .....	fond	juin 70	135
Propositions pour une restructuration de l'enseignement supérieur en Suisse .....	doc.	juin 73	199

